

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
18 mars 2015

Original : français

**Lettre datée du 16 mars 2015, adressée au Président
du Conseil de sécurité par le Secrétaire général**

Conformément au paragraphe 26 de la résolution 2164 (2014) du Conseil de sécurité, j'ai l'honneur de vous faire parvenir ci-joint le rapport sur les actions menées par les forces françaises à l'appui de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali entre le 3 décembre 2014 et le 23 février 2015 (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter le texte de la présente lettre et de son annexe à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(Signé) **BAN** Ki-moon



Annexe**Rapport concernant le soutien opérationnel apporté par les forces françaises à la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali du 3 décembre 2014 au 23 février 2015**

En application du paragraphe 26 de la résolution 2164 (2014) du Conseil de sécurité, la France vous prie de bien vouloir trouver ci-dessous le rapport sur les actions menées du 3 décembre 2014 au 23 février 2015 par les forces françaises à l'appui de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA).

Ce rapport est le troisième depuis l'adoption de la résolution 2164 (2014) et le septième depuis la création de la MINUSMA.

Précédemment, la France a fait parvenir au Conseil de sécurité quatre rapports dénombrant six actions de combat en réaction à un danger grave et immédiat et soulignant le travail des détachements de liaison et d'appui opérationnel auprès de la MINUSMA, ainsi que l'appui des forces françaises dans la prise en charge des blessés.³⁴

Depuis le 3 décembre 2014, aucune action de combat n'a été conduite en réaction à un danger grave et imminent.

Pour autant, il convient de souligner l'importance de l'appui des forces françaises dans plusieurs demandes au profit de la MINUSMA :

- Quatre interventions ont été réalisées par les équipes de neutralisation d'explosifs des détachements de liaison et d'appui opérationnel en soutien aux unités de la MINUSMA victimes d'incidents ou ayant découvert des engins explosifs (rapport d'expertise de neutralisation des explosifs et analyses après explosion conjointes);
- Grâce à de nombreuses patrouilles communes et au soutien direct de spécialistes français (neutralisation des explosifs, équipes médicales, renseignement), les détachements de liaison et d'appui opérationnel français déployés en soutien aux bataillons de la MINUSMA participent quotidiennement à la réalisation de la mission de contrôle des principales villes et axes du Nord-Mali et à l'amélioration des conditions sécuritaires des populations de la région;
- Sur la période considérée, la force Barkhane a participé également, aux côtés de la MINUSMA et des forces armées maliennes, à une opération coordonnée et planifiée en commun au Nord-Mali du 28 décembre au 12 janvier dans la région du plateau de Batal (Grand Gao);
- Dans le cadre de l'appui des forces françaises à la prise en charge des blessés de la MINUSMA, deux missions d'appui sanitaire ont été conduites :
 - Le 25 janvier, sur demande de la MINUSMA, un civil a été pris en charge sur Kidal puis transféré à l'hôpital français de niveau 2 de Gao;
 - Le 15 février, suite à une explosion dans le cantonnement du bataillon bangladais à Tabankort, quatre blessés bangladais de la MINUSMA ont

été évacués par hélicoptère vers le même hôpital où deux d'entre eux ont bénéficié d'une intervention chirurgicale.

Par ailleurs, à la demande de la MINUSMA, la force Barkhane a réalisé cinq survols dissuasifs :

- Deux survols le 21 janvier à Tabankort;
 - Un survol le 21 janvier à Kidal;
 - Deux survols le 22 janvier à Tabankort.
-